

Programme Courants - Automne 2016

Séminaire francophone Enjeux et mise en œuvre de la médiation dans les structures culturelles

Dates	du lundi 10 au vendredi 21 octobre 2016 (inclus)
Contexte	<p>Ce séminaire est proposé par le Ministère de la culture et de la communication (Secrétariat général, Service des affaires juridiques et internationales) dans le cadre de son offre de formation, mis en œuvre par la Maison des Cultures du Monde.</p> <p>Le séminaire se déroulera en français exclusivement.</p>
Public	<p>Ce séminaire s'adresse à des professionnels francophones confirmés (administrateurs de structures culturelles, responsables de service des publics, chargés de projets culturels, responsables culturels de collectivités territoriales, responsables de l'élaboration et du pilotage des politiques culturelles) sans exclusive de zone géographique, contribuant dans leur pays d'origine à la conduite de projets culturels ayant un impact structurant en matière de politique des publics.</p>
Objectifs	<p>Les pratiques, artistiques et culturelles, ont changé, la mutation numérique bouleverse la donne, mais l'objectif de la participation de tous à la vie culturelle demeure. Les structures culturelles, musées, bibliothèques, lieux de création et de diffusion, mettent en place méthodologie et projets pour développer une offre adaptée à l'évolution des usages et pour aller chercher les publics les plus éloignés de la culture.</p> <p>Ce séminaire permettra d'appréhender, à travers tables rondes, visites et ateliers, les déterminants d'une politique de médiation culturelle et sa mise en œuvre concrète.</p> <p>Ce séminaire rassemblera à Paris et à Nantes une vingtaine de responsables culturels confirmés, exerçant, au sein du ministère de la culture ou de structures culturelles, patrimoniales et non patrimoniales. Il incitera les participants à confronter leurs expériences. Il facilitera le développement de réseaux professionnels entre la France et les pays des participants.</p>
Thèmes	<p>Le séminaire abordera, en particulier, les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- La définition des différentes catégories de public- les acteurs de la politique culturelle en matière de médiation et les partenariats- la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement culturel des publics, notamment dans des territoires en difficulté- l'adaptation de l'organisation des structures- la place des outils numériques dans la médiation- la communication- l'évaluation <p>A l'issue de ce séminaire, les participants seront en capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none">- procéder à une cartographie des acteurs en charge des questions de public- travailler en synergie avec l'ensemble des acteurs en charge des questions de public- développer des stratégies et des outils de médiation en particulier en direction des publics empêchés socialement ou physiquement- communiquer vis-à-vis de ces publics et des autorités administratives <p>Le séminaire s'appuie sur l'expérience des professionnels responsables culturels reconnus : Ministère de la culture et de la communication (et opérateurs rattachés), collectivités territoriales, bibliothèques, musées et sites patrimoniaux, lieux de création et autres équipements culturels.</p>

Prise en charge Le Ministère de la culture et de la communication assume :

- les frais pédagogiques
- les frais de séjour (hébergement et *per diem*)
- les déplacements intérieurs en France effectués pour les besoins du programme
- les assurances

Attention : le titre de transport international n'est pas pris en charge et doit être assumé soit par le candidat, son établissement de rattachement, l'Ambassade de France ou Institut français du pays de résidence, ou toute autre instance.

Procédure de candidature Les dossiers de candidature seront téléchargeables sur le site du Ministère de la culture et de la communication (www.culturecommunication.gouv.fr/politiques-ministerielles/Europe-et-international/accueil-et-formation) et sur le site de la Maison des Cultures du Monde : www.maisondesculturesdumonde.org (rubrique *Expertise / Formations*).

Une fois complété, ce dossier devra impérativement être transmis à l'Ambassade de France (Service de coopération et d'action culturelle) ou à l'Institut français du pays de résidence du candidat, qui le visera et le fera parvenir **au plus tard le 17 juin 2016** à la Maison des Cultures du Monde (à l'attention de **Catherine Annoepel** annoepel@maisondesculturesdumonde.org), après avoir émis un avis motivé sur la candidature. **Une copie du dossier devra être adressée au Ministère de la culture et de la communication à : courantsdumonde.sdaei@culture.gouv.fr.**

Ce séminaire fera l'objet d'une sélection exigeante du jury constitué par le Ministère de la culture et de la communication et la Maison des Cultures du Monde qui appréciera les candidatures à partir des critères suivants :

- qualité de la démarche professionnelle à l'origine de la candidature
- effet structurant du séminaire pour l'institution d'origine du candidat
- perspectives de développement de coopérations institutionnelles entre le pays d'origine et la France, ainsi qu'entre les pays représentés

INFORMATION

Ministère de la culture et de la communication

Aurélie Latchimy,

Tel : 33.1/40 15 37 24 aurelie.latchimy@culture.gouv.fr

TRAITEMENT DES CANDIDATURES / ORGANISATION

Maison des Cultures du Monde

101 boulevard Raspail - 75006 Paris - www.maisondesculturesdumonde.org

Arwad Esber, Directrice

Catherine Annoepel, Coordination des programmes Courants

annoepel@maisondesculturesdumonde.org

Tel : 33.1/45 44 08 39 – Fax : 33.1/45 44 76 60